



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COUR D'APPEL DE RIOM

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE CLERMONT-FERRAND

CABINET DE LA PRESIDENTE

Clermont-Ferrand, le 09 septembre 2022

Madame la Présidente du Tribunal
Judiciaire

à

Monsieur Remy MALGOUYRES
Le Bourg
63160 EGLISENEUVE PRES BILLOM

Objet : votre courrier reçu le 29 juillet 2022

Monsieur,

Faisant suite à votre courrier en date du 27 juillet 2022, le délai d'un mois prévu par l'article 83-1 du Code de procédure pénale s'étant désormais écoulé, je confirme, pour éviter tout malentendu, que je n'entends pas cosaisir un second juge d'instruction pour conduire l'information dans l'affaire vous concernant.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées

La Présidente du tribunal


Catherine GROSJEAN